

Mode d'emploi

Les Critères de qualité du Réseau d'écoles21 comprennent 25 modules :

- Le **module de base** sert de porte d'entrée dans les critères de qualité.
- Les 24 modules thématiques permettent une approche plus approfondie.

Les modules thématiques couvrent les quatre domaines suivants :

A Principes d'action (6 modules)

B Organisation (2 modules)

C Éducation en vue d'un développement durable (8 modules)

D Promotion de la santé (8 modules)

Recommandation du Réseau d'écoles21

Nous recommandons à toutes les écoles de commencer par le **module de base** lorsqu'elles utilisent l'instrument pour la première fois. Deux ou trois autres modules peuvent être sélectionnés pour une étude plus approfondie.

Pour les écoles qui rentrent dans le Réseau ou qui refont un état des lieux chaque 3 ans, les Critères de qualité sont un instrument précieux. Les objectifs, indicateurs et mesures nommés dans la convention peuvent être revus et actualisés.

Chaque école choisit le ou les modules thématiques selon ses propres priorités. Plusieurs points de départ sont possibles, tel qu'un axe thématique spécifique, un besoin d'action urgent ou la perspective de progrès rapides et tangibles.

Chaque module consiste en une liste de maximum dix indicateurs qui répondent à la question : À quoi reconnaissons-nous que ce critère est rempli ?

Pour chaque indicateur sont proposés un état des lieux de sa mise en œuvre actuelle dans l'école (1 = jamais, 4 = presque toujours) et une priorisation pour son traitement futur (1 = faible, 4 = très haute). La liste d'indicateurs ne doit pas être comprise comme une liste de contrôle à parcourir de bout en bout. Au contraire : elle permet de fixer des priorités.

Recommandation du Réseau d'écoles21

Nous recommandons aux écoles qui utilisent les Critères de qualité de viser comme but le niveau 3, soit « souvent ».

Les indicateurs des 16 modules pour **l'éducation en vue d'un développement durable (C)** et pour **la promotion de la santé (D)** se répartissent selon deux axes : « Enseigner, apprendre et accompagner. » et « L'école comme espace d'apprentissage, de travail et de vie ».

A la fin de chaque module sont proposés des liens avec d'autres modules ou informations vers des pages thématiques du Réseau : www.reseau-ecoles21.ch.

Précisions

Le **module de base** contient une sélection d'indicateurs tirés des **Principes d'action (A)** et d' **Organisation (B)**. Par exemple, la mention « **7A.1.1** » fait référence au premier indicateur du module A « **Participation** ».

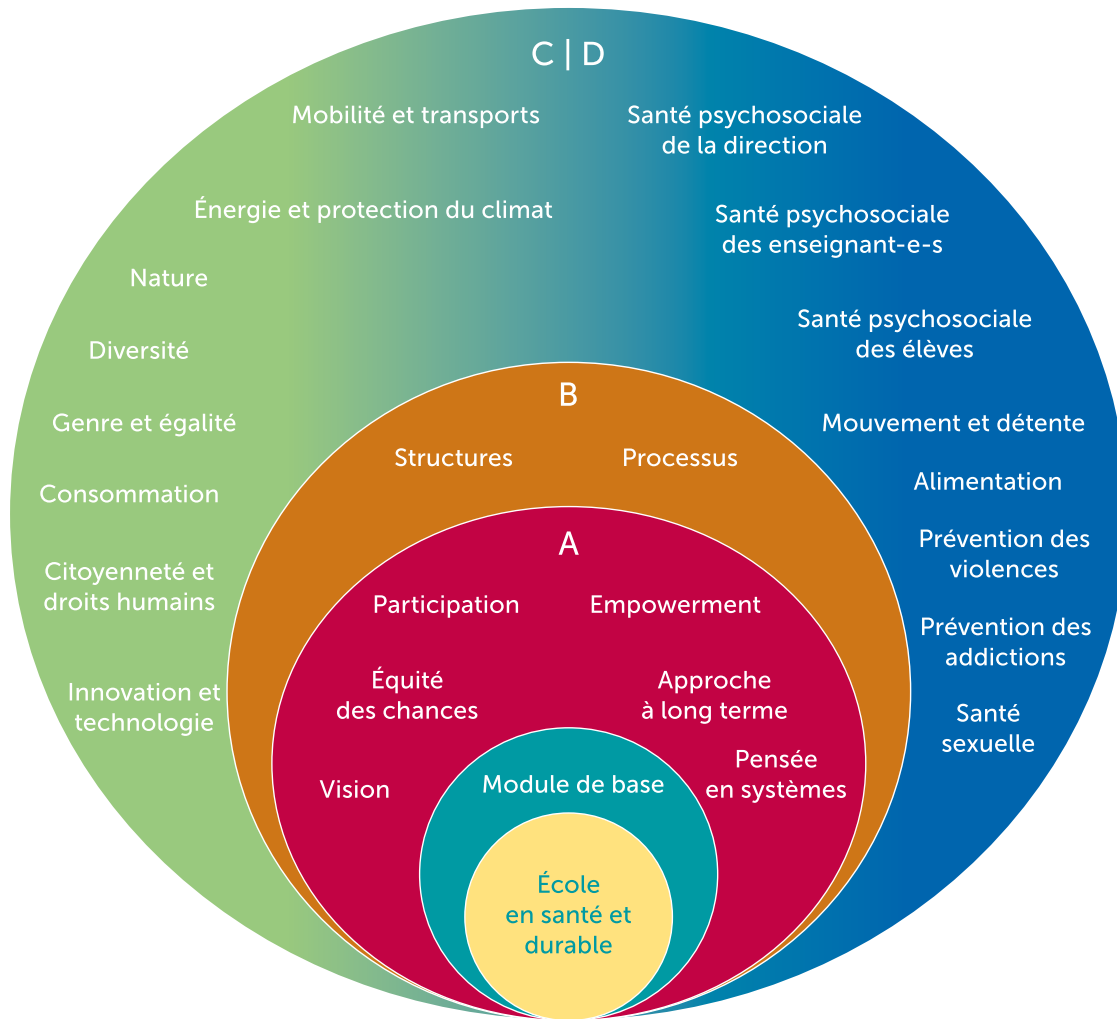
L'expression « école en santé et durable » utilisée dans tous les modules peut être remplacée par « école en santé » pour une école ayant le profil « Nous sommes en route vers une école en santé ».

Remarque

Par « parents », nous entendons tou-te-s les tuteurs/-trices légaux/-ales et personnes responsables de l'éducation. Le seul terme « parents » est utilisé par souci de simplicité, mais il doit être compris dans un sens large.



Table des matières



Module de base	5
A Principes d'action	
A.1 Participation	7
A.2 Empowerment	8
A.3 Équité des chances	9
A.4 Approche à long terme	10
A.5 Vision	11
A.6 Pensée en systèmes	12
B Organisation	
B.1 Structures	13
B.2 Processus de développement de l'école	14
C Éducation en vue d'un développement durable	
C.1 Mobilité et transports	16
C.2 Énergie et protection du climat	18
C.3 Nature	20
C.4 Diversité	22
C.5 Genre et égalité	24
C.6 Consommation	26
C.7 Citoyenneté et droits humains	28
C.8 Innovation et technologie	30
D Promotion de la santé	
D.1 Santé psychosociale de la direction	32
D.2 Santé psychosociale des enseignant-e-s	34
D.3 Santé psychosociale des élèves	36
D.4 Mouvement et détente	38
D.5 Alimentation	40
D.6 Prévention des violences	42
D.7 Prévention des addictions	44
D.8 Santé sexuelle	46

C.8 Innovation et technologie

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Innovation et technologie » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
Enseigner, apprendre et accompagner									
1.	a. Notre enseignement et nos offres d'accompagnement encouragent la créativité, la flexibilité, l'esprit critique et l'action en matière de technologie et d'innovation.								
	b. Notre enseignement et nos offres d'accompagnement encouragent les élèves à développer des projets d'avenir personnels et sociétaux positifs et constructifs, dans le sens d'un développement durable.								
2.	Dans notre école,								
	a. des opportunités adaptées à ce thème sont créées pour favoriser l'interdisciplinarité et la collaboration entre classes (par ex. : journées de projet autour de l'innovation, créativité).								
	b. les élèves se sensibilisent, de façon adaptée à leur propre réalité, à des méthodes prospectives (par ex. : technique des scénarios, ateliers du futur, jeux de simulation) et peuvent développer et tester de nouvelles idées et des solutions durables dans les domaines de la technologie, de la société, de l'art, etc.								
	c. l'apprentissage par l'exploration et l'investigation et l'apprentissage orienté vers l'action ainsi que les possibilités d'apprentissage extrascolaire sont encouragés (par ex. : concours de robotique, mini-entreprises durables gérées par les élèves, rencontre avec des expert-e-s, visite d'entreprises innovantes, projets autonomes).								
3.	Des ressources pédagogiques éprouvées et faciles à utiliser concernant l'innovation et la technologie (par ex. : technologies respectueuses de l'environnement, économie circulaire, bionique, robotique, digitalisation, scénarios pour le futur, techniques de créativité)								
	a. sont à disposition.								
	b. sont utilisées.								
4.	L'ensemble du personnel (enseignant-e-s, encadrement et autres) suit régulièrement des formations complémentaires dans leurs domaines respectifs.								
5.	Des enseignant-e-s se forment spécifiquement dans les branches MINT et assurent le transfert de connaissances à travers toute l'équipe de l'école.								
6.	Pour des problématiques spécifiques (par ex. : cyberharcèlement, monde professionnel en mutation, digitalisation, stratégies de durabilité, futurologie), nous consultons des spécialistes externes.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute



C.8 Innovation et technologie

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Innovation et technologie » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie									
7.	Notre équipe aborde régulièrement les développements sociétaux actuels, l'innovation et la technologie ainsi que la question d'un rapport à celles-ci qui soit favorable à la santé, à la justice sociale, à l'environnement et à l'économie dans la perspective d'un développement durable. Elle discute des différentes options et adopte une position commune à l'interne comme à l'externe.								
8.	Les innovations et les nouveaux achats techniques sont sélectionnés en fonction de critères de durabilité (par ex. : santé, viabilité sociale, consommation d'énergie, achats responsables sur le plan social et environnemental, durée de vie, compatibilité, open source).								
9.	Les nouveautés (par ex. : nouveaux plans d'études, structures, procédures, règles, infrastructures) sont introduites d'une manière compatible avec la santé des différents acteurs scolaires (enseignant-e-s, autres membres du personnel, élèves), favorable à la justice sociale, à l'environnement et à l'économie dans la perspective d'un développement durable.								
10.	Des règles communes pour l'utilisation d'appareils électroniques (par ex. : téléphones portables, tablettes, jeux vidéo) dans les locaux de l'école et lors d'excursions scolaires (par ex. : camps, voyages scolaires) sont discutées/élaborées avec les parents et les élèves.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : [A.4 Approche à long terme](#) [A.5 Vision](#) [A.6 Pensée en systèmes](#) [C.2 Énergie et protection du climat](#) [C.6 Consommation](#)

[D.2 Santé psychosociale des enseignant-e-s](#) [D.6 Prévention des violences](#) [D.7 Prévention des addictions](#)